

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

#### Arrêté du 25 janvier 2017 portant nomination des membres du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse

NOR : VJSJ1701869A

Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports,

Vu le décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016 modifié portant création du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont nommés membres du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse en application de l'article 3 du décret du 12 octobre 2016 susvisé :

Au titre du collège des collectivités territoriales :

En qualité de représentants des régions :

M. Othman Nasrou, titulaire ;  
Mme Dolores Roque, titulaire ;  
Mme Elsa Schalck, suppléante ;  
M. Michel Neugnot, suppléant.

En qualité de représentants des départements :

Mme Valérie Dumontet, titulaire ;  
M. Mario Rossi, titulaire ;  
M. Gérald Malbo, suppléant ;  
Mme Clara Azevedo suppléante.

En qualité de représentants des communes et de leurs groupements :

Mme Sybille Bertail, titulaire ;  
M. Patrick Molinoz, titulaire ;  
M. Damien Pawelec, suppléant ;  
Mme Sarah Taillebois, suppléante.

Au titre du collège des jeunes et de leurs organisations :

En qualité de représentants des organisations de jeunes :

Mme Pauline Bretaudeau, titulaire ;  
M. Guénolé Fourne, titulaire ;  
M. Quentin Henaff, titulaire ;  
M. Quentin Lecointe, titulaire ;  
Mme Mélanie Luce, titulaire ;  
Mme Marie Pochon, titulaire ;  
Mme Anouchka Comushian, suppléante ;  
M. Ivan Dementhon, suppléant ;  
Mme Clarisse Feron, suppléante ;  
Mme Imène Miraoui, suppléante ;  
M. Jonathan Mounal, suppléant ;  
M. Lucas Rochette-Berlon, suppléant.

En qualité de représentants de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire :

M. Gaël Gautier, titulaire ;

Mme Véziane Lebond, titulaire ;  
M. Tommy Veyrat, titulaire ;  
Mme Fabienne Ferrerons, suppléante ;  
Mme Ariane Gaumont, suppléante ;  
M. Annibal Girons, suppléant.

En qualité d'usagers de missions locales :

M. Alexandre Ollivier, titulaire ;  
Mme Mathilde Paillet, titulaire ;  
Mme Leïla Repesse, suppléante ;  
M. Steeven Van Rysselberghe, suppléant.

En qualité de représentants de conseils de jeunes :

M. Freddy Korsaga, titulaire ;  
Mme Salma Lahouel, titulaire ;  
Mme Déborah Plancel, suppléante ;  
M. Tanguy Vaast, suppléant.

En qualité de représentant des apprentis :

Mme Margot Duarte, titulaire ;  
M. Aurélien Cadiou, suppléant.

Au titre du collège des associations et des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire :

En qualité de représentants de mouvements de jeunesse et d'éducation populaire :

Mme Anne Carayon, titulaire ;  
M. Daniel Fredout, titulaire ;  
Mme Irène Pequerul, titulaire ;  
Mme Emmanuelle Bertrand, suppléante ;  
M. Thierry Boucher, suppléant ;  
M. Frédéric Pairault, suppléant.

En qualité de représentants d'associations :

Mme Hélène Grimbelle, titulaire ;  
M. Guillaume Legaut, titulaire ;  
M. Vincent Pradier, titulaire ;  
Mme Mathilde Biron, suppléante ;  
M. Hubert Pénicaud, suppléant ;  
Mme Céline Recchia, suppléante.

Au titre du collège de l'insertion des jeunes :

En qualité de représentants des missions locales :

Mme Sandrine Charnoz, titulaire ;  
M. Claude Fournet, titulaire ;  
M. Jean-Patrick Gille, titulaire ;  
Mme Marie-Renée Oget, titulaire ;  
M. Martin David-Brochen, suppléant ;  
Mme Marylène Fiard, suppléante ;  
Mme Anne-Elisabeth Lucas, suppléante ;  
M. Patrice Pineau, suppléant.

En qualité de directeur de mission locale :

Mme Annie Jeanne, titulaire ;  
M. Jean-Paul Bretel, suppléant.

En qualité de représentants de Pôle emploi :

Mme Claude Gorges, titulaire ;  
M. Frédéric Robineau, titulaire ;  
Mme Sigrid Berger, suppléante ;  
M. Yves Jauneau, suppléant.

Au titre du collège des partenaires sociaux :

En qualité de représentants des organisations syndicales de salariés représentatives au plan national et interprofessionnel :

M. Michaël Aouizerat (CGT-FO – Confédération générale du travail-Force ouvrière), titulaire ;  
M. Vladimir Djordjevic (CFTC – Confédération française des travailleurs chrétiens), titulaire ;  
M. Bruno Le Nezet (CGT – Confédération générale du travail), titulaire ;  
M. Antoine Martin (CFE-CGC – Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres), titulaire ;  
Mme Inès Minin (CFDT – Confédération française démocratique du travail), titulaire ;  
M. Sylvan Desoignies (CFDT – Confédération française démocratique du travail), suppléant ;  
Mme Barbara Gomes (CGT – Confédération générale du travail), suppléante ;  
Mme Florence Hodel (CFTC – Confédération française des travailleurs chrétiens), suppléante ;  
Mme Djamila Mones (CGT-FO – Confédération générale du travail-Force ouvrière), suppléante ;  
Mme Célia Vernudachi (CFE-CGC – Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des cadres), suppléante.

En qualité des organisations syndicales suivantes :

Mme Marie Baggio (UNSA – Union nationale des syndicats autonomes), titulaire ;  
M. Philippe Bourry (FSU – Fédération syndicale unitaire), titulaire ;  
Mme Evelyne Ngo (Solidaires – Union syndicale Solidaires), titulaire ;  
M. Denis Adam (UNSA – Union nationale des syndicats autonomes), suppléant ;  
M. Stéphane Enjalran (Solidaires – Union syndicale Solidaires), suppléant ;  
Mme Virginie Sebillé (FSU – Fédération syndicale unitaire), suppléante.

En qualité de représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au plan national et interprofessionnel :

Mme Anaïs Akakpo (U2P – Union des entreprises de proximité), titulaire ;  
Mme Céline Micouin (MEDEF – Mouvement des entreprises de France), titulaire ;  
Mme Marie-Agnès Vallart-Rossi (CGPME – Confédération générale des petites et moyennes entreprises), titulaire ;  
M. Thibault Denis du Peage (CGPME – Confédération générale des petites et moyennes entreprises), suppléant ;  
M. Eric Ingargiola (MEDEF – Mouvement des entreprises de France), suppléant ;  
M. Christian Pineau (U2P – Union des entreprises de proximité), suppléant.

En qualité de représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives au plan national multiprofessionnel :

M. Michel Dehu (UDES – Unions des employeurs de l'économie sociale et solidaire), titulaire ;  
Mme Juliette Prissard (FESAC – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), titulaire ;  
M. Yannick Sala (UNAPL – Union nationale des professions libérales), titulaire ;  
M. Pierre-Marie Vouillot (FNSEA – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), titulaire ;  
Mme Karen Chaleix (FNSEA – Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), suppléante ;  
Mme Karine Lanaute (UDES – Unions des employeurs de l'économie sociale et solidaire), suppléante ;  
Mme Chirine Mercier (UNAPL – Union nationale des professions libérales), suppléante ;  
M. Jean-Yves Mirski (FESAC – Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma), suppléant.

Au titre du collège des membres associés :

En qualité de représentants d'associations de parents d'élèves :

Mme Méлина Assie, titulaire ;  
M. Hervé-Jean Le Niger, titulaire ;  
Mme Pascale Durand, suppléante ;  
M. Laurent Zameczkowski, suppléant.

Au titre du collège des personnalités qualifiées :

M. Antoine Dulin ;  
M. Jérôme Gautié ;  
M. Mathieu Cahn ;  
Mme Patricia Loncle ;  
Mme Claire Thoury.

**Art. 2.** – Le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 25 janvier 2017.

PATRICK KANNER